



Ile de France

38, rue des frères Flavien

75020 PARIS

Tél : 01 55 82 18 26

snu.idf@pole-emploi.fr

Syndicat National Unitaire

Pôle Emploi

FSU



Fédération

Syndicale

Unitaire

www.snutefifsu.org

L'ECHO DES DP DE FEVRIER



Visites médicales du personnel : l'établissement à la traîne !

L'établissement a dû reconnaître un retard dans le rythme des visites médicales proposées au personnel. Or ces visites sont bien une occasion de choix pour alerter l'établissement sur l'impact de nos conditions de travail sur la santé, risques psychosociaux compris. N'attendez pas que votre ELD vous le propose, demandez cet examen ! La CCN est très claire à ce sujet : « un examen médical annuel est obligatoirement proposé à chacun des agents de Pôle-Emploi » !



Une direction prise sur le fait : Ouuuuuh !!!!

A Trappes, la direction fait très fort ! Voici ce qu'elle avance comme argument à un agent, pour justifier un refus de recyclage de formation SST (sauveteur secouriste du travail) : « en raison de ton implication sur les missions de représentation du personnel, tu n'es pas suffisamment présente sur le site pour assurer le secours des conseillers si besoin ».

La discrimination au quotidien... N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes concerné !!



Souffle glacé sur les relations...humaines ?

On connaissait déjà le renvoi de nos « clients externes » (jargon de l'établissement bien sûr) sur le 3949 et le 3995. Désormais, nous, agents, « clients internes » de la DRH, n'avons plus que le manager local ou la foire aux questions pour interlocuteur. Mise à distance quand tu nous tiens...



Fiche de vœux Paris : le mouvement de la peur

Enième avatar du mouvement spécifique Paris : La DRD Paris diffuse un questions-réponses (pas moins de 17 Q-R) censé éclaircir les choses ; il confirme surtout l'incurie du plan, la confusion règne. Pour ne choisir qu'un exemple, on y apprend que les agents qui « veulent » rester sur leur site (vœu tabou!!) remplissent quand même la fiche de vœux mais...en évitant soigneusement la première ligne et en commençant par la seconde ! Ils sont donc autorisés à demander tous les sites, sauf le leur !!!